



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION PASSERELLE POUR YOUTOU LE 4 DECEMBRE 2010 A 18 HEURES

L'Assemblée Générale s'est déroulée le Samedi 4 Décembre 2010 à Thurins Salle Saint Martin (69510) à 18 heures.
77 adhérents à jour de cotisation ont été convoqués 25 étaient présents et 18 procurations ont été faites. Le quorum étant suffisant la séance commence (55,8%)

Médard et Denis Youtouois sont d'abord accueillis et remerciés de leur présence. Actuellement en France, ils ont remercié l'association de son action et parlé de leur fierté de jeunes adultes ayant eu la chance de faire des études.

La présidente remercie également les adhérents de leur soutien et de leur venue à cette AG.

1) RAPPORT MORAL 2009-2010

Il est présenté par Sylvie Mortamet, Secrétaire (**annexe 1**), proposé au vote et adopté à l'unanimité.

Oui : 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

2) RAPPORT FINANCIER 2009-2010

Il est présenté par Elisabeth Confavreux, Présidente et Hélène Friso, Trésorière adjointe (**annexe 2**), proposé au vote et adopté à l'unanimité. Oui : 100% des présents ou représentés, Non 0, Abstention 0

3) RAPPORT D'ACTIVITES 2009-2010

Il est présenté par Elisabeth Confavreux, Présidente (**annexe 3**) suivi de quelques questions.

Elles portent notamment sur la difficulté des relations avec les parrainés qui écrivent peu et semblent avoir du mal à comprendre que les aides venues de France sont souvent un effort conséquent pour les parrains français. Elisabeth rappelle que l'écrit reste encore là bas quelque chose d'officiel et donc peu dans la spontanéité. Elle a déjà réuni les parrainés pour leur expliquer la nécessité de donner de leur nouvelles et l'effort fait en France, Pascal à Dakar l'a également fait et c'est probablement à recommencer. Néanmoins cela dépend aussi des personnes et, à ce titre, quelques lettres de parrainés ont été reproduites dans la dernière lettre d'infos notamment celle d'André ayant fini l'école hôtelière et qui travaille et Olivier avec une photo de la classe où il est désormais enseignant.

Le rapport d'activités est présenté au vote et adopté à l'unanimité.

Oui : 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

4) BUDGET PREVISIONNEL 2011 ET PROJETS DE L'ASSOCIATION

Le budget prévisionnel (**annexe 4**) est présenté par Hélène Friso, Trésorière adjointe et les projets par Elisabeth Confavreux Présidente.

Les principaux projets sont :

-la poursuite des actions concernant les latrines, le jardin des jeunes, la replantation des mangroves

-la construction d'un ponton flottant : la pirogue arrivant à Youtou est obligée de s'arrimer parfois loin en fonction des marées, ce qui rend difficile le déchargement des marchandises et l'accès pour les personnes ayant des difficultés à marcher; le ponton flottant réglerait ce problème.

-continuer à soutenir deux dossiers auprès d'organismes extérieurs car ils sont trop lourds pour le seul budget d'APPY : le centre aéré de Salomé (permettre aux femmes d'aller travailler sans emmener les enfants dans les rizières ce qui pose des risques pour leur santé et dans le même temps former des jeunes à l'animation pour les encadrer et les socialiser) et l'électrification de l'école au solaire avec Electriciens Sans Frontières.

-aider le centre de promotion féminine à limiter les produits chimiques utilisés pour les teintures de tissus, car ils présentent des risques pour la santé, même si les femmes portent des masques. Malheureusement les produits chimiques sont les produits teintant les moins chers et souvent même les seuls sur le marché. Cette action sera donc probablement longue et les solutions difficiles à trouver.

Le budget prévisionnel 2011 est proposé au vote et adopté à l'unanimité

Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

5) TEMOIGNAGE SUR LE VOYAGE A YOUTOU EN JUIN-JUILLET 2010

Il est précisé, suite à une question, que tous les adhérents et membres du Conseil d'Administration qui se rendent à Youtou le font à leurs propres frais.

Ce voyage a débuté pour Elisabeth par la participation à une grande fête traditionnelle qui n'avait pu se dérouler depuis plus de 20 ans. Lors du repas suivant l'Assemblée Générale des images seront projetées et commentées par Denis et Médard pour en comprendre la signification .

Elle a ensuite été rejointe par Danièle Gironde adhérente qui a formé une des sœurs de la Mission à l'informatique.

Léa Belotti et Emmanuelle Blanc sont ensuite arrivées et présenteront lors du repas qui suit un film sur la vie quotidienne et leur expérience à Youtou. Léa qui a son BAFA a partagé ses connaissances en animation avec les jeunes filles destinées à encadrer les enfants du centre aéré. Emmanuelle, élève sage-femme, a travaillé à la maternité, découvert un fonctionnement différent et participé à la naissance d'un beau petit garçon.

Elisabeth a aussi fait le point des actions en cours et des projets avec les chefs traditionnels et les différents relais sur place à Youtou, Ziguinchor et Dakar. Ce travail vous a été présenté dans le rapport d'activités.

6) COTISATION 2010

La cotisation annuelle reste fixée à 15€

7) RAPPEL SUR LES EXONERATIONS D'IMPOTS

Depuis 2008 certaines actions d'APPY ouvrent droit à une exonération d'impôts de 66% (décision préfectorale).

Certaines actions ne relèvent pas de cette exonération aussi, d'un point de vue comptable, APPY affecte le coût des actions non

exonérables aux dons d'autres organismes (Sanofi Pasteur, les écoles de Thurins et St Pothin...) et les cotisations annuelles. Ainsi tous les dons des particuliers sont eux affectés aux actions ouvrant droit à l'exonération. Comme l'an dernier les reçus des dons 2010 seront délivrés au premier trimestre 2011.

8) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts d'APPY le Conseil d'Administration est élu pour 3 ans, il a été élu en 2007 ; il convient donc de le renouveler. Actuellement le Conseil d'Administration est composé de 13 membres (14 maximum selon les statuts) Tous les membres se représentent à l'exception de Nathalie Geoffray.

Deux nouvelles personnes se présentent; elles ont été cooptées par le dernier Conseil d'Administration (octobre 2010), conformément aux statuts : Emmanuelle Blanc et Danièle Gironde

Chaque membre est présenté et il est procédé au vote à main levée.

Blanc Emmanuelle : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Brosse Marie-Pierre : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Confavreux Elisabeth : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Confort Marie-Thérèse : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Coron Paul : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Delaunay Marie-Noëlle : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Delaunay Vincent : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Friso Hélène : Oui 97,7% des présents et représentés, Non 2,3% (Fernand Friso), Abstention 0

Friso Fernand : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Gimenez Sophie : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Gironde Danièle : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Mortamet Sylvie : Oui 97,7% des présents et représentés, Non 2,3% (Fernand Friso) , Abstention 0

Vallet Bernadette : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Vallon Dora : Oui 100% des présents et représentés, Non 0, Abstention 0

Le Conseil d'Administration est élu et composé de 14 membres, il se réunira prochainement pour élire le bureau.

La présente Assemblée Générale est suivie d'un repas africain permettant d'échanger avec les membres du Conseil d'Administration et avec Denis et Médard. Deux films sont projetés et commentés par Léa, Emmanuelle, Médard et Denis.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été abordé, et en l'absence de nouvelles questions, la séance est levée à 19 heures.

Elisabeth Confavreux

Compte rendu réalisé par
Sylvie Mortamet

ANNEXE 1 RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE DE APPY 4 DECEMBRE 2010

L'Assemblée Générale est un moment important de la vie d'une association et nous vous remercions d'avoir pris de votre temps pour venir y assister.

APPY existe depuis 5 ans grâce notamment à ses adhérents (77 à jour de cotisation) et 122 si l'ont compte les soutiens participant par des dons ou lors de nos actions en France comme le repas qui va suivre.

Outre les actions menées à Youtou dont nous allons vous parler dans le rapport d'activités puis lors des témoignages pendant la soirée, nous voulons dans ce rapport moral vous parler de l'organisation de l'association pour assurer le suivi des actions et votre information, puis du temps pour les mettre en œuvre.

Comment se font le suivi et votre information :

-d'abord par les lettres d'infos nous en sommes à la cinquième qui a été diffusée en Juillet dernier.

-ensuite par des visites sur le terrain, en moyenne depuis 5 ans, tous les 6 à 8 mois. Le dernier voyage s'est déroulé en juin-juillet 2010 et le précédent avait eu lieu en Décembre 2009. Ils permettent de s'assurer de l'avancement des projets, de mieux comprendre les besoins des habitants et de leur apporter un soutien adapté grâce au dialogue.

-un lien fréquent par téléphone ou mail avec les relais sur place particulièrement avec Marie-Claire Diatta à Ziguinchor, Pascal à Dakar et les membres du groupe relais à Youtou, toujours pour dialoguer et s'adapter.

Ensuite le temps, ces actions prennent souvent beaucoup de temps, beaucoup plus que nous mêmes et les Youtouois le souhaiteraient.

Tout d'abord les questions administratives ou d'organisation prennent énormément d'énergie.

A titre d'exemples :

-1) un projet de centre aéré pour les enfants afin de les sortir des rizières risquées pour leur santé , tout en formant des jeunes à l'animation, peine à trouver son financement. Nous en sommes à préparer le troisième dossier de financement à des organismes extérieurs.

-2) l'électrification au solaire de l'école a été présentée à Electriciens Sans Frontières car il dépasse les possibilités financières d'APPY. Après presque 2 ans d'efforts une visite sur place s'est faite début 2011 par un représentant de cette association.

-3) Marie Claire Diatta a assuré le suivi financier sur place depuis le début et nous l'en remercions infiniment car c'est difficile. Nous avons enfin en 2010 pu ouvrir un compte bancaire au Sénégal et avoir une consultation internet. Il faut aussi faire reconnaître APPY par le Gouvernement Sénégalais, le dossier a été fait en 2009 car il fallait avant toute demande un minimum de 2 ans de vie de l'association, il est à ce jour toujours en attente.

Ensuite les actions sur place doivent s'adapter à l'organisation des habitants, leurs besoins , les contraintes locales qui font que certaines semblent trainer et d'autres s'accélérer .Pour les latrines la troisième tranche était prévue en 2010 mais aujourd'hui la deuxième tranche n'est pas finie. Le changement du moteur de la pirogue prévu depuis 2009 n'est toujours pas réalisé. A contrario les habitants de Youtou ont engagé l'action sur les replantations de la mangrove avant même que cela ne devienne une priorité nationale financée par le Gouvernement.

Le temps et le partenariat sont donc aussi des paramètres importants pour la réalisation des projets d'APPY. Voilà donc le quotidien et les aléas de la vie d'une association que nous voulions partager avec vous, avant de parler concrètement de ce qui se passe à Youtou entre le village et APPY.

Merci de votre écoute.

ANNEXE 2

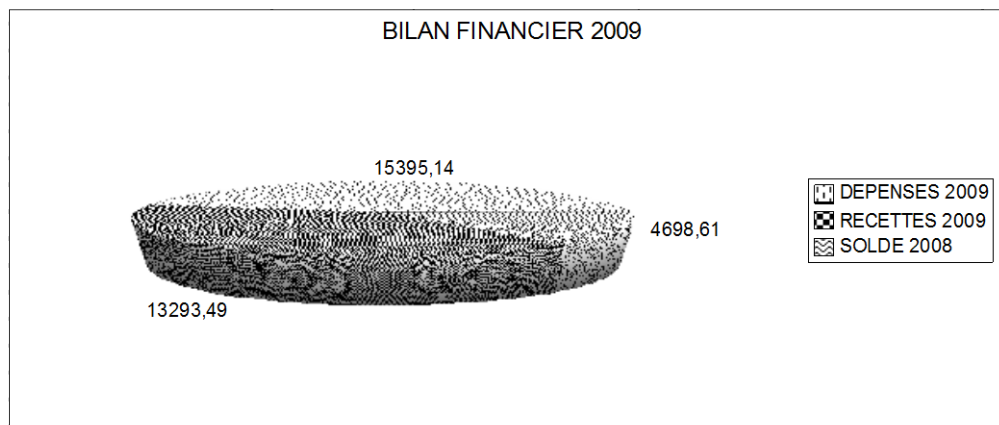
RAPPORT FINANCIER 2009-2010

BUDGET APPY 2009

BILAN FINANCIER APPY France 2009

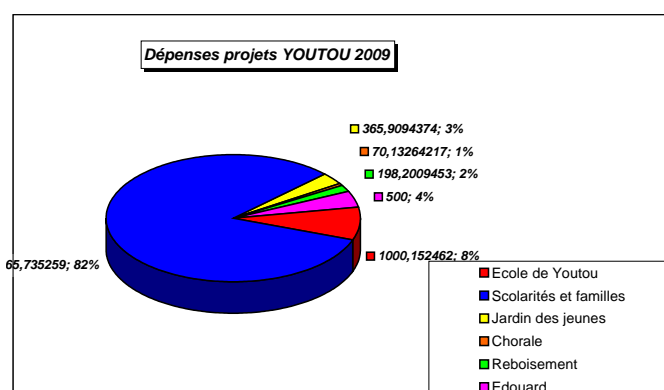
RECETTES 2009		DEPENSES 2009	
Solde 2008	4 698,61 €	Frais bureau	145,14
Intérêts bancaires	82,99 €	Frais soirée (2008)	414,40 €
Vente cartes APPY+SACS	185,00 €	Frais bancaires	120,60 €
		Retraits/Virements pour Youtou	14 715,00 €
Dons exonérables	9 073,00 €		
Dons non exonérables	2 612,50 €		
Cotisations	1 340,00 €		
		DEPENSES 2009	15 220,00 €
		Solde au 31/12/2008	4 698,61

Solde au 31/12/08	4 698,61 €
Dépenses 2009	15 395,14 €
Recettes 2009	13 293,49 €
Solde au 31/12/09	2 596,96 €



Dépenses projets Youtou 2009 01/12/2009

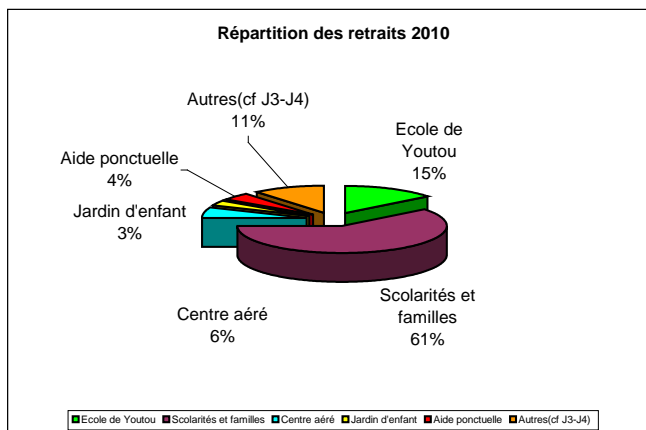
Ecole de Youtou	1 000,15 €
Scolarités et familles	9 965,74 €
Jardin des jeunes	365,91 €
Chorale	70,13 €
Reboisement	198,20 €
Edouard	500,00 €



BUDGET APPY 2010

ACTIONS A YOUTOU AU 04 DECEMBRE 2010

Dépenses 2010	
Ecole de Youtou	851 €
Scolarités et familles	3 544 €
Centre aéré	366 €
Jardin d'enfant	175 €
Aide ponctuelle	259 €
Autres(cf J3-J4)	655 €
Non affecté	306 €
Total	6 157 €



BILAN FINANCIER Provisoire APPY au 30/11/2010

RECETTES

Solde 2009	2 596,96 €
Intérêts bancaires	39,65 €
Ventes (cartes APPY)	0,00 €
Virements bancaires	1 010,20 €
CPF	15,00 €
Dons exonérables	4 995,00 €
Dons non exonérables	706,85 €
Adhésions	625,00 €

DEPENSES

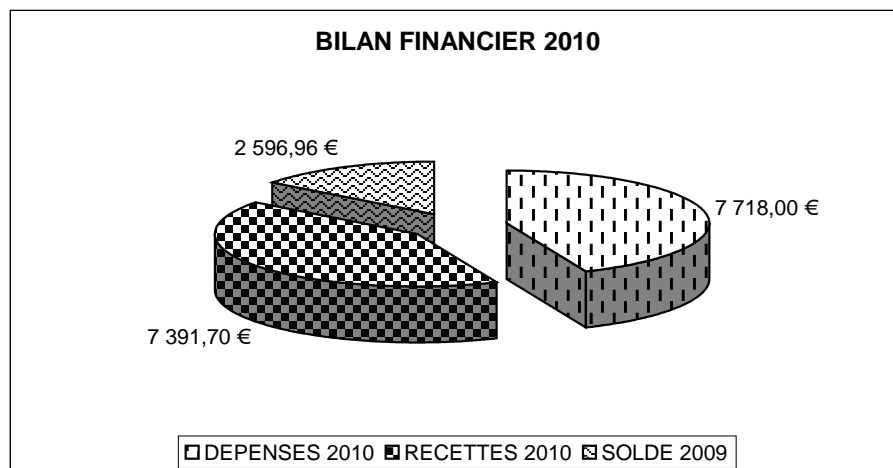
Frais bureau	53 €
Frais soirée	383,00 €
Frais bancaires	125,40 €
Retraits/Virements pour Youtou	7 156,60 €

Solde au 31/12/09 **2 596,96 €**

Dépenses 2010 **7 718,00 €**

Recettes 2010 **7 391,70 €**

Solde au 30/11/10 **2 270,66 €**



ANNEXE 3 RAPPORT D'ACTIVITES

Lors du dernier voyage on a pu constater de nombreuses maisons construites cette année à Kagar et Kanokendo, deux quartiers pas ou très peu réoccupés jusqu'à maintenant (depuis les événements de 1995). De nombreuses familles ont décidé de revenir vivre au village. C'est encourageant et motivant pour l'avenir. Une rencontre avec les chefs de quartiers et les relais a été également organisée .

Point sur les différentes actions :

▸ *A l'école primaire un nouveau bâtiment est presque achevé. Il est destiné aux enseignants avec sanitaires intégrés et contient aussi une bibliothèque et la future salle informatique. APPY avait en 2009 aidé le village dans sa participation financière pour la réalisation de ce bâtiment par une ONG.*

▸ *Au jardin des jeunes pas de cultures en cette saison, mais les agrumes qu'ils entretiennent depuis plusieurs années ont bien profité et devraient commencer à donner bientôt des fruits.*

▸ *Le reboisement de la mangrove continue, tous les villageois se sentent concernés par ce travail de sauvegarde de leur environnement. Le village de Youtou est entouré de "bolongs", ainsi sont nommés les bras du fleuve qui méandre après méandre, gagnent le littoral et dans lesquels s'engouffrent les flots salés de l'océan. C'est le lieu de prédilection de la mangrove, une forêt de palétuviers qui se plaît à baigner dans les eaux saumâtres à l'interface entre la mer, les fleuves et la terre. Ou plutôt **c'était**, car la faible pluviométrie et les vagues de sécheresse des années 1970 et 1980 leur ont été fatales, laissant des bancs de sable stériles, gorgés de sel et jonchés de troncs décharnés. Privées de cette barrière protectrice qui freine l'excès de sel et l'érosion des digues, les rizières meurent à leur tour. Sans mangrove plus de poisson, sans la barrière protectrice des palétuviers plus de riz, car c'est elle qui, en absorbant le sel de la mer, empêche l'asphyxie des cultures.*

Pour sauver cette mangrove les villageois de Youtou ont réagi et, depuis plus de cinq ans, sous l'impulsion d'Augustin, ils replantent les fruits de palétuviers qu'on appelle "**propagules**". Ces derniers sont récoltés sur des palétuviers en bonne forme peu éloignés du village. Cette plantation se fait à la saison des pluies donnant ainsi plus de chance au fruit de germer et de donner un plant viable car l'eau douce diminue alors la teneur en sel de l'eau des bolongs. L'espèce ainsi replantée s'appelle "**Rhizophora**" et est majoritaire dans les bolongs autour de Youtou. Mais cette année il faudrait aussi replanter l'espèce "**Avisenia**" qui conviendra mieux pour les bordures des rizières. Par contre pour cette variété il faut faire des pépinières à entretenir quelques mois avant de les repiquer en place et c'est là que APPY apportera son soutien en dédommageant le travail de ceux qui entretiendront ces pépinières.

Les villageois avaient commencé à reboiser la mangrove avant même que le gouvernement en fasse une campagne nationale.

▸ *Pour les latrines nous avons pu refaire un inventaire des besoins de chaque quartier.*

Les chefs de quartier avec beaucoup de sagesse ont voulu que nous donnions la priorité aux quartiers nouvellement réoccupés, donc Kagar et Kanokendo. Nous nous sommes entendus sur la fabrication de 50 nouvelles dalles qu'APPY prendra en charge. Ces travaux se réaliseront avant le prochain hivernage.

▸ *aide aux familles : 40 familles sont aidées pour l'éducation de leurs enfants ou des difficultés passagères (maladies, décès...). Pour donner une idée sur une année scolaire :*

• Avec 50 € une famille peut scolariser 4 enfants en école primaire à Youtou (inscription et fournitures)

• Avec 100 € elle peut aider son jeune à aller au lycée public à Oussouye ou Ziguinchor.

• Avec 250 € elle envoie un enfant au collège et foyer privés à Oussouye.

• Avec 550 € elle peut envoyer son jeune à l'école d'infirmier à Dakar, resteront à sa charge les transports et la nourriture et il devra trouver de la famille pour se loger.

▸ *8 étudiants sont parrainés pour des études supérieures infirmière, sage femme, commerce international, sociologie, hôtellerie..*

ANNEXE 5
BUDGET PREVISIONNEL 2011

BUDGET PREVISIONNEL 2011
Association Passerelle Pour Youtou (APPY)

DEPENSES

Achats

Fournitures administratives 100,00 €

Services extérieurs

Frais bancaires 100,00 €

Sous-total 200,00 €

Projets APPY Youtou

Aide aux familles scolarités 7 000,00 €

Fournitures scolaires 300,00 €

Projets ponton débarcadere 1 300,00 €

Jardin des jeunes 300,00 €

Aides ponctuelles maladies 300,00 €

Sous-total 9 200,00 €

Total Dépenses 9 400,00 €

DEFICIT

RECETTES

Produits de gestion

Cotisations 1 600,00 €

Dons 6 500,00 €

Exonérables 1 000,00 €

Non exonérables

Sous-total 9 100,00 €

Ventes et prestations

Vente de cartes 300,00 €

Sous-total 300,00 €

Total Recettes 9 400,00 €

EXCEDENT

0,00 €

signature du président

cachet de l'association